

1' ^{modalités} ORGANISATION DU DÉBAT

LE CALENDRIER DU DÉBAT PUBLIC

30 JANVIER 2006 - 15 MAI 2006

6 FÉVRIER 2006

Réunion d'ouverture
Espace Reuilly (Paris 12^e)

16 FÉVRIER 2006

Réunion thématique
Le tramway : impacts sur le cadre de vie, l'urbanisme et l'environnement
Mairie 13^e arrondissement (salle des fêtes)

20 FÉVRIER 2006

Rencontre avec les élus de Seine-Saint-Denis
Préfecture de Seine-Saint-Denis - Salons d'Honneur Bobigny (93)

27 FÉVRIER 2006

Réunion thématique
La place du tramway dans les transports en Ile-de-France
Eurosité - Saint-Denis (93)

2 MARS 2006

Réunion de proximité
Secteur Porte d'Ivry - Porte Dorée
Espace Toffoli - Charenton-le-Pont (94)

7 MARS 2006

Réunion de proximité
Secteur Porte de la Villette - Porte de la Chapelle
Mairie du 18^e arrondissement (salle des fêtes)

14 MARS 2006

Réunion thématique
La période du chantier : impacts économiques, sociaux et commerciaux des travaux
Mairie du 19^e arrondissement (salle des fêtes)

23 MARS 2006

Table ronde
Mobilité réduite et déplacements
Mairie du 12^e arrondissement (salle des fêtes)

28 MARS 2006

Réunion thématique
L'exploitation et le fonctionnement du tramway
Mairie du 20^e arrondissement (salle des fêtes)

4 AVRIL 2006

Réunion de proximité
Secteur Porte des Lilas - Porte de la Villette
Mairie de Pantin - Salons d'Honneur (93)

11 AVRIL 2006

Réunion de proximité
Secteur Porte Dorée - Porte des Lilas
Mairie de Montreuil - Salle des fêtes (93)

13 AVRIL 2006

Réunion de proximité
Secteur Ouest
Mairie du 16^e arrondissement (salle des fêtes)

26 AVRIL 2006

Table ronde
Quelques expériences de tramway en France et à l'étranger
Cité des Sciences et de l'Industrie
Salle Louis Armand (Paris 19^e)

4 MAI 2006

Réunion de clôture
Espace Reuilly (Paris 12^e)

Ce calendrier est susceptible d'être modifié.

Pour obtenir des informations complémentaires sur les outils disponibles, vous pouvez vous adresser à la commission particulière.

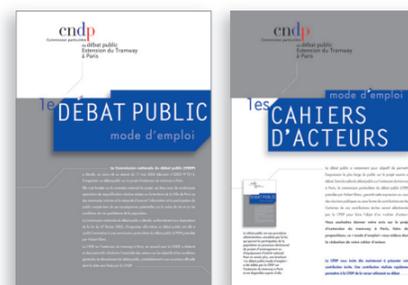
Commission particulière du débat public sur l'extension du tramway à Paris
32, rue de Cambrai - 75019 Paris
Tél. : 01 55 26 61 45 - Fax : 01 40 38 27 41
Site Internet : www.debatpublic-extensiontramparis.org
Courriel : contact@debatpublic-extensiontramparis.org

cndp
Commission particulière du débat public Extension du Tramway à Paris

cndp
Commission particulière du débat public Extension du Tramway à Paris

1' ^{modalités} ORGANISATION DU DÉBAT

La commission particulière chargée d'animer le débat public (CPDP) sur l'extension du tramway à Paris prépare activement ce débat depuis septembre 2005 : rencontres avec des acteurs, organisation des réunions publiques, diffusion de brochures d'information aux relais institutionnels et associatifs. Les résultats de ce travail préparatoire ont été présentés le 7 décembre dernier à la Commission nationale du débat public (CNDP), qui a décidé d'organiser le débat public entre le 30 janvier et le 15 mai 2006. Au cours du débat, la CPDP mettra à disposition du public des **outils d'information et d'expression** parmi lesquels le journal du débat, les cahiers d'acteurs, un site Internet, une exposition itinérante et des espaces d'information et d'expression. Elle organisera également de nombreuses **réunions publiques** à Paris et dans les villes concernées par le projet. La CPDP diffusera, enfin, le **dossier de présentation du projet et sa synthèse**, rédigés par la Ville de Paris et ses partenaires. Tous ces outils seront disponibles dès l'ouverture du débat public, le 30 janvier 2006. Vous trouverez dans cette brochure une présentation détaillée des supports d'information et d'expression mis en place par la CPDP ainsi que le calendrier du débat public.



La CPDP a diffusé, pendant la phase de préparation du débat public, deux guides d'information intitulés « Le débat public, mode d'emploi » et « Les cahiers d'acteurs, mode d'emploi ». Ils ont pour objectif de familiariser les relais institutionnels et associatifs avec la procédure du débat public et de les inviter à engager sans délai la rédaction de contributions écrites sous forme de cahiers d'acteurs.

LES MOYENS D'INFORMATION ET D'EXPRESSION MIS À LA DISPOSITION DU PUBLIC PAR LA CPDP

POUR S'INFORMER

Le journal du débat public

La CPDP publie, au cours du débat, un journal d'information qui rend compte de l'actualité du débat public et des prises de position. Ce journal ouvert à tous sera le lien permanent entre tous les acteurs du débat.

Une notice d'information diffusée sur le réseau RATP

Les usagers des transports en commun trouveront dans les lignes de bus PC (PC1, PC2 et PC3) des dépliants résumant les modalités d'organisation du débat public et comportant un coupon-info pour s'exprimer sur le projet.

Le site Internet du débat public

La CPDP ouvre un site Internet (www.debatpublic-extensiontram.org) organisé autour de plusieurs rubriques.

Des rubriques pour s'informer :

- l'information sur le débat public,
- l'information sur le projet d'extension du tramway,
- les contributions écrites du public et les cahiers d'acteurs.

Des rubriques pour s'exprimer :

- poser des questions,
- donner un avis,
- proposer une contribution ou un cahier d'acteur,
- commander les documents publiés par la CPDP ou sous sa responsabilité.

L'exposition itinérante de la CPDP

Une exposition itinérante composée de 4 panneaux présentera, dans les mairies d'arrondissement et des communes concernées par le projet, les objectifs du débat public et les modalités de participation. Cette exposition sera accompagnée de celle réalisée par le maître d'ouvrage, la Ville de Paris, composée d'une dizaine de panneaux.

L'espace d'information et d'expression

Des lieux d'information et d'expression sont installés dans chaque mairie d'arrondissement et de commune concernée par le projet, dans le hall de l'Hôtel de Ville de Paris, dans ceux du Conseil régional Ile-de-France et du Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF), et à la maison de la RATP. Ces espaces permettent de trouver les documents du débat (synthèse du dossier du maître d'ouvrage, journal du débat, cahiers d'acteurs).

POUR S'EXPRIMER

Les réunions publiques

Le débat public s'inscrit dans un calendrier de réunions publiques ouvertes à tous. La réunion d'ouverture du débat aura lieu lundi 6 février 2006 à partir de 19h30, à l'Espace Charenton (Paris 12^e). La réunion de clôture se déroulera le 4 mai 2006.

Au cours du débat, plus de 12 réunions publiques seront organisées :

- des réunions publiques à dominante thématique,
- des réunions publiques de proximité destinées à présenter les impacts du projet dans un espace déterminé et à s'approcher au plus près des interrogations du public,
- des tables rondes dont l'objectif est de bénéficier des retours d'expérience sur des projets semblables ou d'aborder une problématique élargie.

Les coupons-infos

Les journaux du débat public et la brochure d'information diffusée sur le réseau RATP comportent un coupon-info permettant de commander des documents du débat ou de s'exprimer. Ces coupons-infos peuvent être envoyés par courrier postal (affranchir au tarif en vigueur) à la CPDP ou déposés dans les urnes prévues à cet effet aux points d'information et d'expression.

Les cahiers d'acteurs

Toute personne peut proposer une contribution écrite qui sera versée au débat. Certaines de ces contributions peuvent faire l'objet de cahiers d'acteurs qui sont mis à la disposition du public dans les mêmes conditions que les autres documents du débat public. Pour plus d'informations sur les conditions de réalisation des cahiers d'acteurs, vous pouvez vous reporter à la brochure « Les cahiers d'acteurs, mode d'emploi » disponible auprès de la CPDP.

L'espace d'information et d'expression

Il est constitué de deux panneaux d'information, d'un présentoir, et d'une urne destinée à recueillir vos points de vue, vos questions ou vos propositions. La CPDP relèvera régulièrement les courriers qui lui sont adressés.

Le site Internet

Il permet également de s'adresser à la CPDP et de s'exprimer sur le projet.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE PROJET

La CPDP diffuse, sous sa responsabilité, les documents supports au débat public, réalisés par la Ville de Paris. Ces documents sont disponibles auprès de la CPDP ou dans les points d'information.

- **Le dossier du maître d'ouvrage.** Ce dossier est élaboré et rédigé par la Ville de Paris et ses partenaires (Région Ile-de-France, STIF, RATP). Il présente les enjeux du projet, ses caractéristiques et les principales conséquences sur l'organisation des transports, l'environnement ou le cadre de vie. Le dossier du maître d'ouvrage comprend environ 100 pages.
- **La synthèse du dossier du maître d'ouvrage.** Le dossier du maître d'ouvrage est accompagné d'une synthèse, destinée au grand public, également rédigée par la Ville de Paris et ses partenaires. Ce résumé permet de disposer des principales informations sur le projet en 4 pages.

**Si vous souhaitez disposer des outils présentés
et/ou obtenir des précisions, recevoir les documents
réalisés durant la phase de préparation du débat public,
vous pouvez joindre la CPDP.**